



Projections de population à l'horizon 2050 : faible croissance et vieillissement accentué

Si les tendances démographiques se poursuivaient, la population de la Bourgogne-Franche-Comté augmenterait légèrement et compterait 2 959 000 habitants en 2050. En raison du vieillissement de la population, le nombre de décès deviendrait rapidement supérieur au nombre de naissances, ce qui freinerait l'évolution démographique. Seules les migrations permettraient alors à la région de continuer à gagner des habitants. La population du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Côte-d'Or augmenterait de manière significative, tandis que la déprise démographique se poursuivrait dans la Nièvre. Moins de jeunes, davantage de seniors, en particulier de personnes âgées de 75 ans ou plus, la structure par âge de la population se trouverait modifiée dans tous les départements de la région.

Amandine Ulrich, Philippe Rossignol, David Brion, Insee

En 2050, la Bourgogne-Franche-Comté pourrait compter entre 2 749 000 et 3 198 000 habitants, selon les différentes hypothèses envisageables d'évolution de la fécondité, de l'espérance de vie et des migrations (encadrés). Si les tendances démographiques récemment observées se poursuivaient (scénario central), la région compterait 2 959 000 habitants en 2050, soit 139 000 personnes de plus qu'en 2013 (figure 1). Elle conserverait le 11^e rang des régions métropolitaines, devant la Corse et le Centre-Val de Loire. La population régionale augmenterait en moyenne de 0,13 % par an entre 2013 et 2050, une progression plus faible que la moyenne métropolitaine (+ 0,32 % par an), mais un peu plus forte que celle des régions Grand-Est, Normandie et Hauts-de-France.

De moins en moins de naissances, davantage de décès

En Bourgogne-Franche-Comté, comme dans la plupart des régions métropolitaines, le solde naturel diminuerait au cours de la période étudiée. Finalement, en 2050, les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France

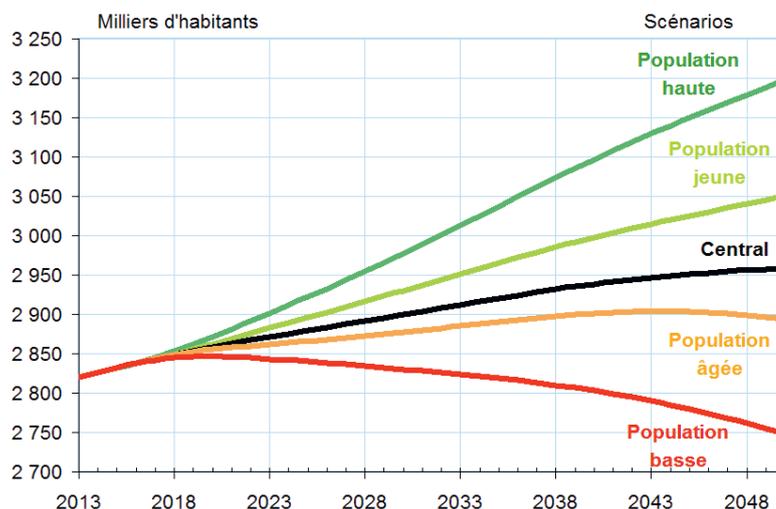
et Pays-de-la-Loire seraient les dernières à compter davantage de naissances que de décès.

Jusqu'en 2020, le nombre des naissances dans la région l'emporterait encore sur celui des décès et soutiendrait ainsi la

croissance de la population. Le solde naturel deviendrait ensuite déficitaire, et seules les migrations permettraient alors de gagner des habitants (figure 2). Entre 2013 et 2050, le solde naturel contribuerait à diminuer la population de

1 2050 : entre 2 749 000 et 3 198 000 habitants en Bourgogne-Franche-Comté

Projection de population en Bourgogne-Franche-Comté selon le scénario choisi (encadré méthodologique)



Source : Insee, Omphale 2017

Bourgogne-Franche-Comté de 0,06 % par an en moyenne.

En raison de l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations du baby-boom, celles nées entre 1946 et 1974, la région pourrait enregistrer 34 000 décès en 2050, soit 22 % de plus qu'en 2013. Parallèlement, les femmes en âge de procréer seraient de moins en moins nombreuses, et la région approcherait les 28 000 naissances en 2050, soit 8 % de moins qu'en 2013. Deux régions auraient un déficit naturel encore plus pénalisant, la Nouvelle-Aquitaine avec -0,11 % en moyenne par an et la Corse avec -0,34 %.

De 2013 à 2050, les migrations seraient le moteur principal de la croissance démographique de la Bourgogne-Franche-Comté. Les départs de la région devraient se réduire un peu, tandis que les arrivées seraient un peu plus nombreuses, notamment en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes. La contribution des migrations à l'évolution démographique atteindrait 0,19 % par an en moyenne, ce qui classerait la Bourgogne-Franche-Comté au 7^e rang des régions entre les régions Centre-Val de Loire (+0,15 % en moyenne par an) et Auvergne-Rhône-Alpes (+0,24 %).

Le Doubs et la Côte-d'Or deviendraient les départements les plus peuplés

Le Doubs, le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or porteraient la croissance démographique de la région jusqu'en 2050 (figure 3). Cette dynamique tient à la structure par âge de la population et au poids plus important de la population jeune : la part des moins de 25 ans y est plus élevée que dans les autres départements de la région, celle des 75 ans ou plus, plus faible. De ce fait, les naissances sont actuellement plus nombreuses que les décès dans ces territoires urbains où sont situées les trois plus grandes agglomérations de la région.

Pour autant, ces trois départements ne seraient pas épargnés par le vieillissement de la population. D'ici 2050, le nombre de décès augmenterait fortement tandis que les naissances seraient en légère diminution. Ces évolutions conduiraient à une contraction progressive du solde naturel sur toute la période, ce qui freinerait la dynamique démographique.

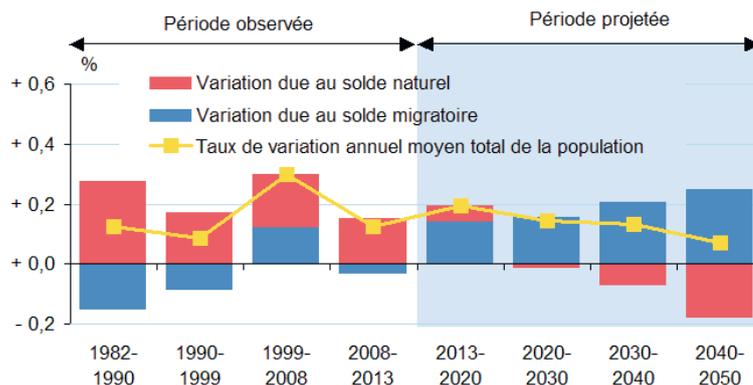
La contribution du solde naturel et du solde migratoire joue différemment selon les départements.

En 2050, le Doubs deviendrait le département le plus peuplé de la région, place actuellement occupée par la Saône-et-Loire. Il compterait 612 700 habitants, soit 79 400 de plus qu'en 2013. L'excédent naturel constituerait le moteur essentiel de l'augmentation du nombre d'habitants, le solde migratoire étant quasi nul, les départs compensant les arrivées.

Le Territoire de Belfort resterait le département le moins peuplé de la région, mais sa croissance serait tout aussi dynamique que

2 Plus de décès que de naissances en Bourgogne-Franche-Comté dès 2020

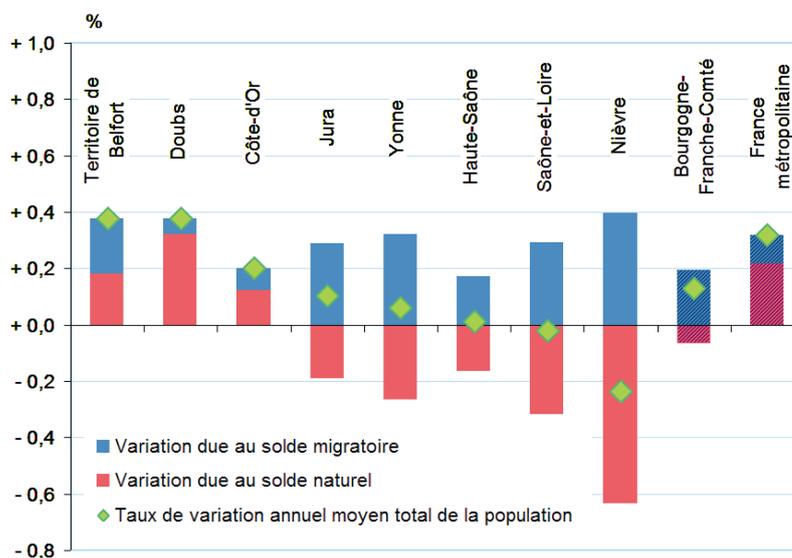
Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population de la région



Source : Insee, Recensements de la population 1982 à 2013 - Omphale 2017 - scénario central

3 Démographie dynamique dans le Territoire de Belfort et le Doubs

Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population entre 2013 et 2050 par département (départements classés selon leur évolution annuelle moyenne)



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

celle du Doubs. Elle résulterait de la combinaison d'un solde naturel favorable et d'un excédent migratoire.

Avec 570 700 habitants en 2050, la Côte-d'Or serait alors le 2^e département le plus peuplé de la région. Jusqu'en 2040, le solde naturel très favorable serait le moteur principal de l'augmentation de la population du département. À partir de 2040, naissances et décès seraient équilibrés, mais les arrivées plus nombreuses que les départs assureraient des gains de population.

Faible progression du nombre d'habitants dans le Jura et l'Yonne

La croissance démographique serait plus timide dans l'Yonne et le Jura. Le gain de population reposerait sur le seul excédent migratoire. En effet, dans ces deux départements, les décès l'emporteraient sur les naissances dès le début de période et le vieillissement de la population creuserait le déficit naturel.

Démographie atone en Haute-Saône et en Saône-et-Loire

La population de la Haute-Saône serait stable jusqu'en 2050, celle de la Saône-et-Loire diminuerait légèrement. Le solde naturel serait le seul frein à la dynamique démographique dans ces départements, par ailleurs attractifs. En effet, les décès sont déjà actuellement plus nombreux que les naissances en Saône-et-Loire et ce déficit naturel irait s'accroissant sur la période. En Haute-Saône, il interviendrait plus tardivement, d'ici 2020. L'apport migratoire compenserait la perte d'habitants due au solde naturel en Haute-Saône, il ne ferait qu'en limiter les effets en Saône-et-Loire.

Poursuite de la déprise démographique de la Nièvre

Le déclin démographique de la Nièvre est déjà ancien. Il se poursuivrait jusqu'en 2050, date à laquelle le département compterait

197 200 habitants, 18 000 de moins qu'en 2013. Dans ce département vieillissant, le solde naturel est déjà fortement déficitaire. Il se creuserait encore, mais à un rythme plus lent sur la période. En effet, alors que le nombre de naissances continuerait à diminuer rapidement, le nombre de décès augmenterait peu chaque année. Des migrations favorables limiteraient en partie la perte de population.

Vieillesse généralisée de la population

Le vieillissement de la population constitue une tendance lourde qui marquera les prochaines décennies. Elle n'est pas spécifique à la région et provient de l'arrivée aux grands âges de la génération du baby-boom et des gains d'espérance de vie (figures 4 et 5). Ce vieillissement serait plus prononcé en Bourgogne-Franche-Comté que dans les autres régions métropolitaines : la part de seniors (65 ans ou plus) atteindrait 30 % en 2050 et serait supérieure de 3 points à la moyenne métropolitaine. Dans la région, elle tiendrait en partie à la diminution du nombre d'habitants de moins de 65 ans. En effet, la progression du nombre de seniors, bien qu'importante, serait néanmoins parmi les plus faibles de France métropolitaine. Le nombre d'habitants de 65 ans ou plus progresserait de 328 000 entre 2013 et 2050. Moins de jeunes, encore plus de seniors, la structure par âge de la population se trouverait significativement modifiée, davantage en Haute-Saône, en Saône-et-Loire et surtout dans la Nièvre où les seniors représenteraient 37 % de la population résidente en 2050 ; sans peser autant, la progression de seniors serait forte dans le Doubs (64 000 seniors supplémentaires), en Saône-et-Loire (+ 63 000) et en Côte-d'Or (+ 56 000).

Essor rapide du quatrième âge

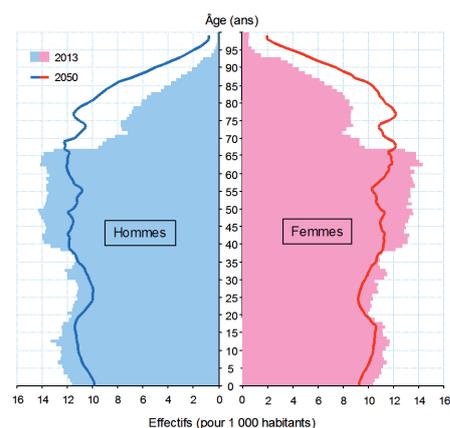
La population des 75 ans ou plus, davantage concernée par les problèmes de dépendance et de santé, augmenterait plus rapidement encore que la population des 65 ans ou plus. Dans la région, ils seraient 256 000 de plus en 2050 et représenteraient 19 % de la population contre 16 % au niveau national. Le nombre de personnes de 75 ans ou plus augmenterait ainsi de 87 % pendant la période. Cette progression serait plus faible qu'en France métropolitaine (+ 102 %) puisque la population de la région est déjà âgée. En Haute-Saône, dans le Doubs, le Territoire de Belfort, le Jura, en Côte-d'Or et dans l'Yonne, les personnes du quatrième âge seraient près de deux fois plus nombreuses en 2050 qu'en 2013. En Saône-et-Loire, leur nombre augmenterait de 77 %. Dans la Nièvre, leur hausse serait de 55 %, au point d'atteindre dans ce département déjà très âgé, près du quart de sa population.

Moins de jeunes

Le vieillissement de la population entraîne également un déficit de naissances et, au fil du temps de jeunes de moins de 20 ans. La Bourgogne-Franche-Comté perdrait ainsi des jeunes, 40 000 sur la période, une évolution contraire à la tendance nationale. Les moins de 20 ans représenteraient alors 21 % de la population. Seuls les départements les plus jeunes gagneraient encore des moins de 20 ans : 6 000 de plus dans le Doubs et 2 000 dans le Territoire de Belfort. La diminution du nombre de jeunes resterait limitée en Côte-d'Or. La Saône-et-Loire en perdrait 16 000, mais la Haute-Saône et la Nièvre seraient les départements les plus touchés, avec respectivement 9 000 et 8 000 jeunes de moins en 2050, soit une chute de 16 % et 18 %.

4 Près d'un habitant sur trois aurait 65 ans ou plus en 2050

Pyramide des âges de la Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

5 Près d'un quart de Nivernais âgés de 75 ans ou plus en 2050

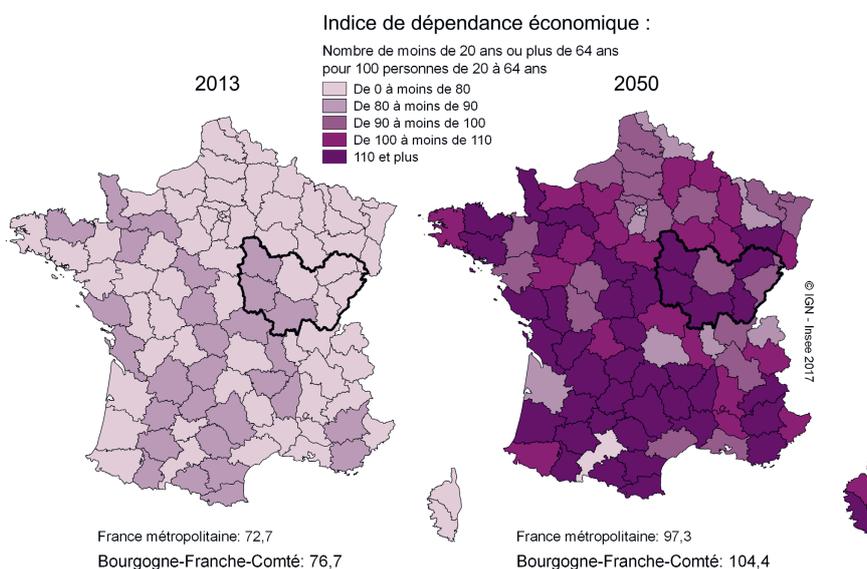
Évolution de la population entre 2013 et 2050 de la Bourgogne-Franche-Comté et de ses départements

	Population en 2050	Variation 2013-2050	Moins de 20 ans		75 ans ou plus	
			Part en 2050 (%)	Évolution 2013-2050 (en points)	Part en 2050 (%)	Évolution 2013-2050 (en points)
Doubs	612 700	+ 79 400	22,8	- 2,2	15,2	+ 6,6
Côte-d'Or	570 700	+ 41 000	21,3	- 2,2	16,8	+ 7,3
Saône-et-Loire	551 900	- 4 300	19,4	- 2,8	21,5	+ 9,4
Yonne	349 400	+ 7 900	21,3	- 2,2	20,1	+ 9,0
Jura	270 600	+ 10 100	20,5	- 3,4	20,1	+ 9,4
Haute-Saône	240 100	+ 1 200	20,0	- 3,9	19,9	+ 10,1
Nièvre	197 200	- 18 000	18,0	- 2,0	23,3	+ 9,6
Territoire de Belfort	166 000	+ 21 700	22,8	- 2,1	14,7	+ 6,1
Bourgogne-Franche-Comté	2 958 800	+ 139 000	21,0	- 2,5	18,6	+ 8,2
France métropolitaine	71 628 000	+ 7 930 200	22,0	- 2,3	16,4	+ 7,3

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

6 2050 : moins d'un habitant sur deux en âge de travailler en Bourgogne-Franche-Comté

Indice de dépendance économique en 2013 et 2050 par département



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

Moins d'un habitant sur deux en âge de travailler en 2050

Les personnes en âge de travailler (20 à 64 ans) représenteraient en 2050 un peu moins de la moitié de la population totale, soit 49 % pour 51 % en France métropolitaine. Cette classe d'âge diminuerait plus vite dans la région qu'au niveau national en perdant 149 000 habitants de 2013 à 2050. Dans les départements, les constats d'évolution seraient les mêmes que pour

la population des jeunes : seuls le Doubs et le Territoire de Belfort compteraient plus d'adultes en âge de travailler qu'en 2013. À l'opposé, la Saône-et-Loire afficherait une baisse de 17 %, la Nièvre de 25 %.

En 2050, la Bourgogne-Franche-Comté compterait 104 habitants d'âge inactif (moins de 20 ans ou plus de 64 ans) pour 100 habitants d'âge actif, la France métropolitaine, 97 (figure 6). Cet indice de dépendance économique progresserait fortement, puisqu'il s'élève à 77 en 2013. En 2050, le

nombre de personnes en âge de travailler resterait supérieur au reste de la population uniquement dans le Territoire de Belfort, la Côte-d'Or et le Doubs. La Nièvre afficherait 123 habitants d'âge inactif pour 100 habitants de 20 à 64 ans. ■

Méthodologie : le modèle Omphale et ses cinq scénarios

Les projections démographiques à l'horizon 2050 présentées dans cette publication sont réalisées à partir du modèle « Omphale 2017 ». Il consiste à simuler l'évolution de la population par sexe et âge à l'aide de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le modèle fait évoluer ces composantes selon divers scénarios, en prenant comme point de départ la population recensée au 1^{er} janvier 2013, sans intégrer de facteurs exogènes comme le marché foncier ou l'impact des politiques publiques territoriales. **Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions.**

Les projections commentées dans cette étude sont issues des hypothèses du **scénario central**. Ce dernier prolonge les tendances les plus récemment observées : fécondité stable, évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale, quotients migratoires par âge avec les autres régions conservés et solde migratoire de la région avec l'étranger estimé à + 2 600 par an.

Des variantes du scénario central mesurent l'impact d'autres hypothèses d'évolution. Ainsi, par exemple, l'espérance de vie à la naissance en 2050 est plus élevée dans le scénario « population haute » que dans le scénario « population jeune », respectivement plus faible dans le scénario « population basse » que dans celui de la « population âgée ».

Hypothèses retenues en Bourgogne-Franche-Comté selon les scénarios de projection

Scénario	Indice conjoncturel de fécondité		Mortalité		Migrations		
	2013	Valeur cible en 2016 (puis maintien jusqu'en 2050)	Espérance de vie à la naissance en 2050*		Solde migratoire avec les autres régions	Solde migratoire avec l'étranger (estimation)	
			Hommes	Femmes			
Population haute		2,0	88,4	91,6	Quotients migratoires par sexe et âge constants	+ 4 000 par an	
Population jeune			83,5	87,3			
Central	1,9	1,9	85,8	89,2			+ 2 600 par an
Population âgée		1,7	88,4	91,6			
Population basse			83,5	87,3			+ 1 200 par an

* en 2013, l'espérance de vie à la naissance en Bourgogne-Franche-Comté était de 77,7 ans pour les hommes et de 84,2 ans pour les femmes

Source : Insee, Omphale 2017

Définitions :

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès enregistrés au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et celles sorties au cours de l'année.

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre moyen d'enfants par femme d'une génération fictive de femmes qui auraient pendant toute leur vie féconde, les taux de fécondité observés à chaque âge au cours de l'année considérée.

Évolutions de la population de la Bourgogne-Franche-Comté et de ses départements selon les différents scénarios

Les projections de population à l'horizon 2050 dépendent du scénario choisi et de ses hypothèses (encadré méthodologique). Avec la variante la plus optimiste, la Bourgogne-Franche-Comté gagnerait 378 000 habitants. Seul le scénario « population basse » provoquerait une baisse de la population, avec une perte de 71 000 habitants. La population de la région vieillirait quel que soit le scénario. En particulier, la part des 75 ans ou plus augmenterait dans tous les départements. À l'échelle régionale, elle serait comprise entre 17 % des habitants dans la variante « population jeune » et 22 % dans celle « population âgée ».

La Nièvre perdrait des habitants, de 1 % dans le scénario le plus optimiste à 15 % dans le plus défavorable. Quelles que soient les hypothèses envisagées, les personnes de 75 ans ou plus pèseraient fortement dans la population du département, entre 21 % et 27 %.

Le Doubs et le Territoire de Belfort gagneraient des habitants, de + 6 % à + 24 %. La part des personnes de 75 ans ou plus y serait la plus faible de la région ; elle varierait de 13 % à 18 %.

La Côte-d'Or gagnerait des habitants, sauf pour l'hypothèse « basse » où sa population resterait stable. Dans l'hypothèse « haute », le nombre de Côte-d'Oriens augmenterait de 16 %.

En Haute-Saône et Saône-et-Loire, le scénario le plus pessimiste entraînerait une perte de population supérieure à 6 % et le plus optimiste, un gain de plus de 7 %. Le nombre d'habitants baisserait légèrement pour la variante « population âgée », augmenterait faiblement pour la « population jeune ».

Seule l'hypothèse « basse » engendrerait une perte de population dans l'Yonne et le Jura (respectivement 5 % et 3 %). Dans le scénario « population haute », la population de ces deux départements croîtrait de plus de 10 %.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : juin 2017

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Desrivierre D., D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole, *Insee Première* n° 1652, Juin 2017.
- Silactchom C., Brion D., La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement, *Insee Bourgogne Dimensions* n° 163, Décembre 2010.
- Lebeau Y., Mirault A., Projections de population à l'horizon 2040 : à partir de 2030, la croissance de la population franc-comtoise dépendra principalement de l'attractivité de la région, *Info web Insee Franche-Comté* n° 73, Décembre 2010.

